

20,rue Leconte de Lisle
38029 Grenoble Cedex
Tél. : 04 58 55 21 70
Courriel : emploicompetences@afiph.org
www.afiph-emploi-competences.org

Remobilisation professionnelle

LE CVS ET LES ATTITUDES DE L'ÉLU

Public:

- Travailleurs en ESAT
- Travailleurs en EA
- Aucune connaissance préalable n'est requise

Rythme et tarif:

- 4 séquences de 3 heures de formation
- Formation financée par les cotisations ESAT

Modalités d'évaluation :

Attestation de formation / bilan de l'action suivie et questionnaire satisfaction qualité

OBJECTIFS DE L'ACTION :

- S'approprier les droits et devoirs d'un élu au CVS en ESAT.
- Appréhender les règles de fonctionnement d'un CVS.
- Connaître le cadre légal qui donne des droits et qui suppose des obligations.
- Apprendre à communiquer avec les autres élus et les autres travailleurs en ESAT.
- Cette formation renforcera « l'usager » dans sa posture de citoyen en institution.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

- Cette formation va donner les éléments de base permettant aux stagiaires de comprendre :
 - Les objectifs d'un CVS.
 - Les attributions d'un CVS.
 - La composition d'un CVS.
 - Le rôle de chacun des membres au sein du CVS en ESAT.
- Chaque notion sera repérée et remise dans son contexte.
- Cette formation vise à donner les clés nécessaires à l' élu du CVS afin que son discours soit clair et précis.
- Cette formation permettra aux stagiaires d'appréhender les rouages de la communication afin que ce dernier puisse aider les travailleurs en ESAT à comprendre les enjeux du CVS.
- Le stagiaire découvrira les éléments qui peuvent troubler sa communication, et approchera les attitudes pour réussir sa communication en équipe.

MODALITES :

- Formation par séquence de 4 1/2 journée de 3 heures qui s'appuiera tant sur le droit que sur les ressorts de la communication interpersonnelle
- La participation active des stagiaires sera recherchée afin de rendre le contenu très concret au regard de différentes situations vécues au sein de l'établissement.

INTERVENANTS :

- L'intervenant-formateur est une professionnelle du secteur ayant une double compétence, un poste d'encadrement et formatrice.